

COMMUNE DE PITRES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

Présents : Florence LAMBERT, maire, Nicolas QUENNEVILLE, Nadège LEVEE, David LECLERCQ, Rodolphe RAILLAT, adjoints, Jacques SOREL, Michel BIENVENU, Ourida GUEZOUL, Gaëtan DUBOURG, Nathalie GREPIER, Jessica RIBEIRO, Gabriel GRAFF, Céline DUVAL, Sébastien BOISSEL, Laurence RIDIRA, Gianni LEFEBVRE et Marion AUBIN, conseillers municipaux.

Absents excusés représentés : Sabrina EUSEBE par Rodolphe RAILLAT, Irène MARIE par Florence LAMBERT, Benoît BIVILLE par David LECLERCQ, Elodie LACOMBE par Gabriel GRAFF et Jean-Pierre COBERT par Marion AUBIN.

Absent excusé : Christophe PETIT.

Secrétaire de séance : Nicolas QUENNEVILLE

Le quorum est atteint. Madame la maire demande l'approbation du procès-verbal tenant lieu de compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2024. Il n'y a pas d'observations. Le procès-verbal est approuvé.

Madame la maire demande une minute de silence en hommage à Pierre Cobert, décédé le 9 avril 2024.

Madame la maire donne lecture de l'ordre du jour :

- 1) **FINANCES LOCALES : COMPTE DE GESTION 2023 : BUDGET DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CCAS ET DU CIMETIERE ;**
- 2) **FINANCES LOCALES : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CCAS ET DU CIMETIERE ;**
- 3) **FINANCES LOCALES : AFFECTATION DU RESULTAT 2023 : BUDGET DE LA COMMUNE ET DU BUDGET ANNEXE DU CCAS ;**
- 4) **FINANCES LOCALES : VOTE DU TAUX DES TAXES D'IMPOSITION DE 2024 ;**
- 5) **FINANCES LOCALES : VOTE DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS ;**
- 6) **FINANCES LOCALES : BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CCAS ET DU CIMETIERE ;**
- 7) **INFORMATIONS DIVERSES**

Mme Aubin fait part d'une remarque de M. Cobert qu'elle représente : M. Cobert aurait souhaité que le budget primitif soit adressé aux conseillers municipaux au moins 12 jours avant la réunion comme le prévoit la M57.

Mme la maire répond que le budget primitif a été préparé en amont lors des différentes commissions des finances et que certains chiffres nécessaires à l'équilibre du budget n'ont été communiqués que début avril.

1) FINANCES LOCALES : COMPTE DE GESTION 2023 : BUDGET DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CCAS ET DU CIMETIERE

M. Héroux indique que le compte de gestion est dressé par le receveur municipal et que celui-ci est identique au compte administratif de la commune.

Les comptes de gestion de la commune, du CCAS et du cimetière donnent les résultats suivants :

Budget de la commune :

Résultats budgétaires de l'exercice

16600 - PITRES

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 914 930,72	3 655 526,66	6 570 457,38
Titres de recette émis (b)	1 858 260,36	3 163 457,23	5 021 717,59
Réductions de titres (c)		2 411,58	2 411,58
Recettes nettes (d = b - c)	1 858 260,36	3 161 045,65	5 019 306,01
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 914 930,72	3 655 526,66	6 570 457,38
Mandats émis (f)	836 553,29	2 942 680,87	3 779 234,16
Annulations de mandats (g)		35 823,80	35 823,80
Depenses nettes (h = f - g)	836 553,29	2 906 857,07	3 743 410,36
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 021 707,07	254 188,58	1 275 895,65
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

16600 - PITRES

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-692 179,02		1 021 707,07		329 528,05
Fonctionnement	924 602,60	317 042,02	254 188,58		861 749,16
TOTAL I	232 423,58	317 042,02	1 275 895,65		1 191 277,21
II - Budgets des services à caractère administratif					
16603-CIMETIERE					
Investissement	-1 342,26				-1 342,26
Fonctionnement	1 342,18				1 342,18
Sous-Total	-0,08				-0,08
TOTAL II	-0,08				-0,08

Budget du CCAS :

Résultats budgétaires de l'exercice

16601 - CCAS DE PITRES

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 105,67	32 480,88	33 586,55
Titres de recette émis (b)	1 105,67	21 500,00	22 605,67
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 105,67	21 500,00	22 605,67
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 105,67	32 480,88	33 586,55
Mandats émis (f)		21 960,91	21 960,91
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		21 960,91	21 960,91
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 105,67		644,76
(h - d) Déficit		460,91	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

16601 - CCAS DE PITRES

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	-1 105,67		1 105,67		
Fonctionnement	13 586,55	1 105,67	-460,91		12 019,97
TOTAL I	12 480,88	1 105,67	644,76		12 019,97
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	12 480,88	1 105,67	644,76		12 019,97

Budget du cimetière :

Résultats budgétaires de l'exercice

16603 - CIMETIERE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 684,52	4 186,52	6 871,04
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 684,52	4 186,52	6 871,04
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

16603 - CIMETIERE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSPERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif CIMETIERE					
Investissement	-1 342,26				-1 342,26
Fonctionnement	1 342,18				1 342,18
Sous-Total	-0,08				-0,08
TOTAL II	-0,08				-0,08
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-0,08				-0,08

Après délibération, le conseil municipal avec 21 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (M. Biville) approuve le compte de gestion 2023 de la commune, du CCAS et du cimetière.

2) FINANCES LOCALES : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 : BUDGET DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CCAS ET DU CIMETIERE

Il est procédé à la lecture des comptes administratifs 2023 de la commune et des budgets annexes du CCAS et du cimetière, lesquels donnent les résultats suivants :

<i>COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA COMMUNE</i>				
SECTIONS		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
REPORTS DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	FONCTIONNEMENT		607 560,58 €	607 560,58 €
	INVESTISSEMENT	692 179,02 €		-692 179,02 €
RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	FONCTIONNEMENT	2 906 857,07 €	3 161 045,65 €	254 188,58 €
	INVESTISSEMENT	836 553,29 €	1 858 260,36 €	1 021 707,07 €
	TOTAL	3 743 410,36 €	5 019 306,01 €	1 275 895,65 €
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2023	FONCTIONNEMENT	2 906 857,07 €	3 768 606,23 €	861 749,16 €
	INVESTISSEMENT	1 528 732,31 €	1 858 260,36 €	329 528,05 €
	TOTAL	4 435 589,38 €	5 626 866,59 €	1 191 277,21 €
RESTES A REALISER 2023	INVESTISSEMENT	1 145 774,00 €	377 544,00 €	-768 230,00 €
RESULTAT CUMULE		5 581 363,38 €	6 004 410,59 €	423 047,21 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU CCAS

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	21 960,91	21 500,00	-460,91
INVESTISSEMENT	0,00	1 105,67	1 105,67
RESULTAT ANTERIEUR	1 105,67	12 480,88	11 375,21
RESULTAT TOTAL	23 066,58	35 086,55	12 019,97

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU CIMETIERE

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT ANTERIEUR		1 342,18 €	1 342,18 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT ANTERIEUR	1 342,26 €	0,00 €	-1 342,26 €
RESULTAT TOTAL	1 342,26 €	1 342,18 €	-0,08 €

Madame la maire indique que c'est la dernière année que le conseil municipal vote le compte de gestion et le compte administratif. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2024, l'instruction budgétaire et comptable M14 est remplacée par la M57. De ce fait, c'est désormais le C.F.U. (Compte Financier Unique) qui se substitue au compte de gestion et au compte administratif.

Mme la maire quitte la séance et confie la présidence de l'assemblée à M. Sorel afin que le conseil municipal délibère et procède au vote des comptes administratifs.

Après délibération, le conseil municipal avec 20 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (M. Biville) approuve le compte administratif 2023 de la commune, du CCAS et du cimetière.

3) FINANCES LOCALES : AFFECTATION DU RESULTAT 2023: BUDGET DE LA COMMUNE ET DU BUDGET ANNEXE DU CCAS

Compte tenu des résultats des comptes administratifs, il convient d'affecter le résultat de la commune et du CCAS :

COMMUNE :

Besoin de financement au compte R 1068 :438 701.95 €

Section de fonctionnement R002 :423 047.21 €

CCAS :

Section de fonctionnement : R002 : 12 019.97 €

CIMETIERE : Il s'agit d'un budget de stock donc il n'y a pas d'affectation du résultat :

Après délibération, le conseil municipal avec 21 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (M. Biville) approuve l'affectation des résultats 2023 de la commune et du CCAS.

4) FINANCES LOCALES : VOTE DU TAUX DES TAXES D'IMPOSITION DE 2024

Madame la maire indique qu'il faut procéder au vote pour fixer les taux des taxes communales pour 2024.

La commission des finances a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales pour 2024 et fixe les taux des taxes ainsi qu'il suit :

TAXE FONCIERE (bâti) 49,07 %

TAXE FONCIERE (non bâti) 74,18 %

TAXE D'HABITATION 11.70 %

Après délibération, le conseil municipal avec 21 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (M. Biville) approuve le vote du taux des taxes d'imposition de 2024 comme indiqué ci-dessus.

5) FINANCES LOCALES : VOTE DES SUBVENTIONS 2024 AUX ASSOCIATIONS

Madame la maire indique qu'il faut procéder au vote des subventions qui seront accordées aux associations pour 2024. Après avoir étudié toutes les demandes adressées par les associations, la commission des finances propose d'accorder les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS DE PITRES	
ACASA Association Commerciale Artisanale Seine Andelle	300,00
Association scolaire Groupe scolaire Jacques PREVERT	4 800,00
Club Andelle Pitres FOOTBALL	7 500,00
Gymnastique volontaire	500,00
Comité des Œuvres sociales COS	15 000,00
Espace des deux rives	80 817,00
Jardiniers des deux rives	2 000,00
JUDO Club de Pîtres	3 500,00
Loisirs Patch'Andelle	250,00
Pîtres Anim'	6 500,00
Pîtres et Cie	200,00
SISA Solidarité Informatique Seine-Andelle	500,00
Trail des 2 Amants	2 000,00
Union Nationale des combattants.	500,00
TOTAL ASSOCIATIONS DE PITRES	124 367,00

AUTRES ASSOCIATIONS	
APF France Handicap	100,00
Association Charline Charles Nicolle	100,00
Atelier de la danse Fleury sur Andelle	100,00
CFA Fauville en Caux	75,00
C.F.A. Interconsulaire de l'Eure Val de Reuil	1 125,00
Cancers, la vérité pour nos enfants (CLVE)	1 000,00
Cercle d'escrime de Pt St Pierre	150,00
Cercle philatélique de Pt St Pierre	50,00
Collège de Romilly (Association sportive)	100,00
Epireuil	350,00
FCPE Collège de Romilly	200,00
Fondation du Patrimoine	200,00
Fondation Charles Nicolle Normandie	200,00
La prévention routière	100,00
MFR de Routot	150,00
Orchestre d'Harmonie	500,00
RASED de la Côte des deux amants	700,00
Source Andelle	100,00
SPA Evreux	50,00
GSCF Pompiers	130,00
Vie et Espoir	100,00
TOTAL AUTRES ASSOCIATIONS	5 580,00

TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDEES	129 947,00
--	-------------------

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité approuve les subventions accordées aux associations comme indiqué ci-dessus.

6) FINANCES LOCALES : BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES DU CCAS ET DU CIMETIERE

Il est procédé à la lecture des budgets primitifs 2024 de la commune et des budgets annexes du CCAS et du cimetière. Ces budgets primitifs ont été préparés lors des différentes commissions des finances qui ont précédé la réunion du conseil municipal.

Les budgets peuvent se résumer ainsi :

BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE :

Budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	3 272 521.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	1 350 111.00 €
TOTAL :	4 622 632.00 €

BUDGET PRIMITIF 2024 DU CCAS :

Budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	28 519.97 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	0.00 €
TOTAL :	28 519.97 €

BUDGET PRIMITIF 2024 DU CIMETIERE :

Budget qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	2 844.26 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	2 684.52 €
TOTAL :	5 528.78 €

Après délibération, le conseil municipal avec 21 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (M. Biville) vote les budgets primitifs 2024 de la commune, du CCAS et du cimetière.

Madame la maire demande au conseil municipal l'autorisation d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section du budget, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. **Il s'agit de la fongibilité des crédits.**

Après délibération, le conseil municipal avec 21 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » (M. Biville) accepte la demande de Mme la maire.

7) INFORMATIONS DIVERSES

Mme la maire donne les informations suivantes :

- La 4^e édition du salon de l'habitat, de l'immobilier et du jardin aura lieu ce week-end 13 et 14 avril au Hub Expo et Congrès à Louviers.
Ce salon propose aux particuliers et investisseurs de s'informer et de construire leur projet immobilier : achat, rénovation, construction, mais aussi équipement ou encore financement et conseil. Cette année encore, vous y retrouverez des offres de logements au plus près des emplois du territoire : une vingtaine de projets y seront présentés.
Nouveauté 2024, le salon accueille également le village zéro déchet qui proposera des solutions concrètes aux visiteurs pour consommer autrement et réduire leurs factures au quotidien. Près de 80 professionnels et associations seront à leur écoute.
De nombreuses conférences et ateliers « faire soi-même » animeront les 2 journées. L'entrée est gratuite.
L'info a été faite sur Citykomi ;
- Mme Grépier remercie l'ASVP pour sa présence au loto des petits petons ;
- M. Leclercq remercie également l'ASVP et le service technique pour l'aide apportée lors du Trail des 2 amants.

Fin de la séance à 19 h 45.